مَّآ أَفَآءَ ٱللَّهُ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ مِنۡ أَهۡلِ ٱلۡقُرَىٰ فَلِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ وَلِذِي ٱلۡقُرۡبَىٰ وَٱلۡيَتَٰمَىٰ وَٱلۡمَسَٰكِينِ وَٱبۡنِ ٱلسَّبِيلِ كَيۡ لَا يَكُونَ دُولَةَۢ بَيۡنَ ٱلۡأَغۡنِيَآءِ مِنكُمۡۚ وَمَآ ءَاتَىٰكُمُ ٱلرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَىٰكُمۡ عَنۡهُ فَٱنتَهُواْۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَۖ إِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلۡعِقَابِ

**الحشر (7)**

Ce qu’Allah a accordé comme butin à Son Messager (pris sur les biens) des habitants des cités, revient à Allah, à Son Messager, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur de grand chemin, afin que les nantis parmi vous n’en aient pas le monopole. Ce que le Messager vous donne, prenez-le, et ce qu’il vous défend, privez-vous en. Et craignez Allah, car Allah a le châtiment très dur.

**Quran ( 59 : 7 )**